



Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7
info@laclovering.org
www.laclovering.org

Procès-verbal

Compte-rendu de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 11 janvier 2014, à 9h00 au Centre communautaire de Magog, au 95 Merry nord, salle 232

Administrateurs présents : Josée Thibodeau, Jean-Noël Leduc, André Bélanger, Lucie Borne, André Henneuse.

Administrateurs ayant motivé leur absence : Jacqueline Caboret, André Gauthier, André Bégin,

Membres présents : Linda Peacock, Charles Peacock

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 9h30 après des échanges libres avec des membres de la SCLL.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Jean-Noël Leduc d'adopter l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité Prop # 14-01

3. Adoption du procès verbal de la réunion du 30 novembre 2013

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par André henneuse que soit adopté le procès-verbal du 30 novembre 2013 après corrections.

Adopté à l'unanimité Prop # 14-02

4. Rapport des activités régulières

- **Qualité de l'eau**

Rien à signaler

- **Les tributaires**

Les membres présents s'engagent à jeter un coup d'œil sur les ruisseaux de leur voisinage afin de s'assurer qu'aucun arbre ou branche que le récent verglas aurait fait tomber n'entrave la circulation de l'eau. Le cas échéant, on procédera à l'enlèvement des obstacles.

- **Visibilité de la SCLL**

Rien à signaler

- **Protection des rives**

- Projet Myriophylle

Nous avons reçu une confirmation verbale que le MDDEFP nous accordait la « permission » de procéder à l'épandage de toiles de jute au fond du lac.

- Bernaches

André Bélanger nous informe qu'une cinquantaine de bernaches ont été abattues sur la ferme Coté durant la saison de chasse.

Nous avons reçu une confirmation d'Environnement Canada que notre programme de stérilisation des œufs de bernaches sera de nouveau autorisé sur réception du formulaire officiel de la demande.

- **Navigation responsable**

Josée Thibodeau fait le point sur la rencontre tenue à la ville de Magog concernant la descente des Tourterelles dans le but d'y établir un « poste de garde à l'été 2014 ». Un tour de table permet d'obtenir l'opinion des membres du CA présents relativement à un protocole d'entente qu'elle présentera à la ville. Il y sera question d'objectifs, de partenariat, de description des opérations, du partage des responsabilités et du financement.

- **Poisson et pêche**

Rien à signaler

- **Trésorerie**

Nous avons reçu le chèque de la ville de Magog pour la subvention dans le cadre du projet des myriophylles.

- **Recrutement et fichier des membres**

Suite à l'invitation lancée aux membres dans l'Infolettre de décembre pour joindre l'équipe administrative de la Société, nous accueillons 2 nouveaux aides-administrateurs, soit Linda et Charles Peacock. De plus, deux autres personnes ont manifesté leur intérêt à devenir membres du CA dans un avenir rapproché.

- **Site WEB et babillards**

Les démarches se poursuivent pour trouver les meilleures solutions afin de mieux protéger les babillards des infiltrations d'eau.

- **Discussion sur les 2 photos de la rue des Tourterelles**

Nous obtenons confirmation que la construction de la rue des Tourterelles s'est faite dans le respect des règlements municipaux. Nous sommes également assurés que les propriétaires revitaliseront la rive avec minutie.

A l'instar d'une suggestion d'un membre de la SCLL, un comité formé de Jean-Noël Leduc et d'André Bélanger étudiera la possibilité de faire des propositions aux 2 municipalités afin de modifier le règlement de zonage relativement aux dimensions des constructions de bâtiments sur les petits lots.

- **Préparation d'un plan de communication pour la Traversée 2014**

La discussion sur le plan de communication est remise à la prochaine rencontre. Lucie Borne nous informe que le camp scout prendra position à la fin janvier sur la possibilité d'offrir sa plage comme site d'accueil de la Traversée pour les 5 prochaines années.

5. Varia

Présentation des minutes de la rencontre sur la navigation responsable avec des représentants des divers milieux et la ville e Magog. En résumé :

- Les structures ne doivent pas être une extension du terrain
- MCI et SCLL prennent position pour interdire les structures permanentes
- Les superficies actuelles des structures « individuelles » sont adéquates mais il faut éviter la multiplication des installations. Il convient d'établir un maximum de surface couverte.
- Il importe de mettre des lumières pour signaler la présence des structures

Suite à la suggestion du CA, Josée Thibodeau fera parvenir un courriel à Élyse Ménard dans lequel il sera rappelé que l'utilisation de grues pour sortir de l'eau de quais très lourds occasionne des dommages au littoral. Il faudrait prévoir l'utilisation de structures modulaires qui pourraient être déplacées manuellement.

6. Dates des prochaines réunions du CA

Samedi le 22 février 2014 à 9h00

Samedi le 5 avril 2014

7.. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Josée Thibodeau et appuyé par Lucie Borne de lever l'assemblée à 11h30

Lucie Borne

Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.